

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 447

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 447 30 mars 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Claude Favez

447

public

Domaine public

Des banques sous surveillance

Dans une interview au « Journal de Genève » (janvier 1978), Philippe de Weck, patron de l'UBS, se félicitait donc de la modération de l'initiative socialiste en préparation sur le contrôle des banques. Ce qui ne l'empêchait pas du reste de réfuter point par point les dispositions dont on pouvait prévoir qu'elle feraient l'essentiel du projet en question...

Que l'on ne s'y trompe pas ! L'inquiétude est réelle dans les milieux bancaires. A tout prendre, ils préféreraient affronter un texte « dur » — nationalisation des grandes banques, par exemple — qui leur faciliterait la tâche pendant la campagne référendaire.

Pour l'instant, le Parti socialiste suisse a su éviter le piège : une initiative visant à transformer le système économique par le biais d'un contrôle strict des banques est vouée à l'échec. Dans cette affaire, il ne s'agit pas de partir en guerre pour la gloire, mais bien de tendre à l'efficacité, c'est-à-dire de tenir compte de la réalité pratique (les socialistes ont-ils les moyens de décortiquer à ce point le fonctionnement du monde bancaire ?), politique, et des rapports de forces dans l'opinion.

Dans cette perspective, ce sont les abus les plus manifestes et les plus critiqués dans la population auxquels il faut s'attaquer et qu'il faut si possible empêcher.

Là, c'est le secret bancaire qui est visé au premier chef. Prétendument garant de la sphère personnelle et de la confiance entre les instituts bancaires et leurs clients, il apparaît de plus en plus comme un privilège qui ne sert qu'à couvrir des activités frauduleuses, voire criminelles. L'initiative du Parti socialiste suisse touche donc le point sensible en prévoyant de relativiser le secret bancaire; secret professionnel, certes mais pas plus « sacré » que n'importe quel autre, et

qui doit être levé en matière fiscale et pénale, en faveur des autorités suisses et étrangères. Combien de temps pourrons-nous invoquer le fait que, pour nous, les fuites de capitaux ne sont pas des délits ?

Dans cette action, la gauche n'est pas isolée. Certains milieux de la bourgeoisie, irrités par l'arrogance et l'impunité des banques, souhaitent un contrôle accru de l'activité bancaire. La Banque nationale l'a fait savoir à plusieurs reprises depuis quelques années.

Néanmoins le combat sera difficile. L'activité bancaire est complexe, peu compréhensible pour le citoyen. L'image des banques est encore bonne dans l'opinion publique; si les bénéfices annuels peuvent surprendre l'homme de la rue alors que règne et le chômage et la récession, ils renforcent aussi l'image de l'efficacité du système...

Le Parti socialiste suisse a donc décidé de lancer une large campagne d'information. De leur côté les banques n'ont pas perdu de temps; depuis des mois, leurs bureaux d'études sont au travail pour préparer un système de défense. Chaque quinzaine, l'UBS achète une pleine page dans les principaux quotidiens suisses — un journal dans le journal qui revient à plusieurs centaines de milliers de francs ! — pour « informer » les lecteurs. Les sujets abordés ne font pas illusion dans leur variété : la place de choix est réservée à la défense des priviléges acquis, à celle du système bancaire et aux attaques contre le Parti socialiste... Pour placer les banques sous une surveillance plus étroite, le combat a déjà commencé.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Notes de lecture : Un message pour les politiciens — Le carnet; p. 4 : Financement du nucléaire : des millions dans le bleu; p. 5 : Point de vue : Constituons ! Constituons ! p. 6 : La longue marche vers la sécurité : encore le temps de l'arrêter; p. 7 : Le second tour; p. 8 : Reçu et lu — Impressions de service militaire ; Je ne veux pas salir mon fusil.